

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT TENUE À HUIS CLOS AU 1578 CHEMIN DU FER À CHEVAL À SAINTE-JULIE ET PAR VISIOCONFÉRENCE LE :

MERCREDI 23 MARS 2022, À 16:30 HEURES

CONFORMÉMENT AUX DIRECTIVES GOUVERNEMENTALES ÉTABLIES POUR LA PÉRIODE RELATIVE À LA COVID-19 PERMETTANT DE DÉLIBÉRER ET VOTER À UNE SÉANCE PAR TOUT MOYEN DE COMMUNICATION.

Était présent à Sainte-Julie :

Monsieur Martin Dulac Président et Délégué de la Municipalité de

McMasterville

Participaient par visioconférence :

Madame Maud Allaire Vice-Présidente et Déléguée de la Ville de

Contrecoeur

Madame Nadine Viau Déléguée de la Ville de Beloeil

Monsieur Daniel Plouffe Délégué de la Municipalité de

Calixa-Lavallée

Monsieur Patrick Marquès Délégué de la Ville de Carignan Madame Alexandra Labbé Déléguée de la Ville de Chambly

Monsieur Marc-André Guertin Délégué de la Ville de Mont-Saint-Hilaire Déléguée de la Ville d'Otterburn Park Déléguée de la Ville de Richelieu

Monsieur Stéphane Williams Délégué de la Municipalité de Saint-Amable Délégué de la Ville de Saint-Basile-le-Grand Madame Marilyn Nadeau Déléguée de la Municipalité de Saint-Jean-

Baptiste

Monsieur Mario Lemay Délégué de la Ville de Sainte-Julie

Monsieur Sylvain Casavant Délégué de la Municipalité de

Saint-Mathias-sur-Richelieu

Monsieur Normand Teasdale Délégué de la Municipalité de St-Mathieu-

de-Beloeil

Monsieur Martin Damphousse Délégué de la Ville de Varennes

Monsieur Alexandre Bélisle Délégué de la Municipalité de Verchères

Formant le quorum requis sous la présidence de Monsieur Martin Dulac.

Étaient également présents à Sainte-Julie :

Monsieur Marco Carrier Directeur de Police
Madame Nathalie Guérin Secrétaire-Trésorière
Madame Marie-Claude Veilleux Greffière-adjointe

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance;
- 2. Adoption de l'ordre du jour;
- 3. Adoption du procès-verbal du Conseil d'Administration du 23 février 2022:

Conseil d'Administration : 23 mars 2022 2256



- Ratification des actes posés par le Comité Exécutif lors de la séance tenue le 9 février 2022;
- 5. Ressources humaines Résolutions;
 - 5.1 Ratification d'embauches
 - 5.2 Départ à la retraite d'un capitaine
 - 5.3 Départ à la retraite d'un capitaine
 - 5.4 Capitaine à la Division de la Gendarmerie Confirmation de statut
 - 5.5 Départ Policier temporaire
 - 5.6 Conditions de travail des employés cadres
- 6. Administration et finances Résolutions;
 - 6.1 Demande de prix 2022-R-007 Articles de papeterie
 - 6.2 Adoption de la liste des comptes à payer
- 7. Avis de motion Projets de règlements Politiques Adoption;
- 8. Dépôt de documents;
 - 8.1 Correspondance
 - 8.2 États financiers au 31 décembre 2021
 - a) État des activités de fonctionnement
 - b) État des activités d'investissement
 - c) Bilan
 - d) Présentation et analyse d'écart
 - 8.3 Tableau des effectifs
 - 8.4 État de la situation climat de travail
- 9. Varia:
- 10. Période de questions;
- 11. Clôture de la séance.

POINT 1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le Président déclare la séance ouverte. Il est 16 :30 heures.

CA-22-2385

POINT 2
<u>RÉSOLUTION</u>
Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Nadine Viau APPUYÉ PAR Monsieur Daniel Plouffe

ET RÉSOLU:

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit et est adopté tel que déposé au Comité en y ajoutant le point suivant :

> 5.7 Promotion poste cadre – Capitaines à la division gendarmerie;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



CA-22-2386

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

POINT 3 RÉSOLUTION

Adoption du procès-verbal du Conseil d'Administration du 23 février 2022

ATTENDU QUE chacun des membres du Conseil a reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 23 février 2022;

ATTENDU l'article 333 de la <u>Loi sur les Cités et Villes</u> et l'article 201 du <u>Code</u> <u>Municipal du Québec;</u>

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Patrick Marquès APPUYÉ PAR Madame Alexandra Labbé

ET RÉSOLU:

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 23 février 2022 par le Conseil d'Administration soit et est approuvé tel que présenté au Conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-22-2387

POINT 4

RÉSOLUTION

Ratification des actes posés par le Comité Exécutif lors de la séance tenue le 9 février 2022

ATTENDU que chacun des membres du Conseil a reçu une copie du procès-verbal de la réunion du Comité Exécutif du 9 février 2022;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marc-André Guertin APPUYÉ PAR Madame Mélanie Villeneuve

ET RÉSOLU:

QUE le Conseil d'Administration :

- prenne acte du procès-verbal du Comité Exécutif du 9 février 2022;
- entérine les décisions prises par le Comité Exécutif lors de la réunion du 9 février 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

POINT 5 RESSOURCES HUMAINES – RÉSOLUTIONS

CA-22-2388

POINT 5.1 RÉSOLUTION

Ratification d'embauches

ATTENDU la résolution CA-22-2376 adoptée le 23 février 2022 déléguant le pouvoir d'embauche d'employés syndiqués;



ATTENDU qu'il y avait lieu d'embaucher une secrétaire à la division de la gendarmerie;

ATTENDU qu'il y avait lieu d'embaucher cinq (5) préposés aux communications surnuméraires;

ATTENDU que le comité de sélection pour le poste de secrétaire à la division de la gendarmerie a retenu la candidature de Cyndelle Moreau Gilbert;

ATTENDU que le comité de sélection pour les postes de préposés aux communications surnuméraires a retenu les candidatures de :

- Amélie Roy
- Angélic Boucher-Marcil
- Patricia Caya
- Laurence Hamel-Perreault
- Corine Bidégaré

EN CONSÉQUENCE:

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Maud Allaire
APPUYÉ PAR Monsieur Claude Gauthier

ET RÉSOLU:

DE RATIFIER l'embauche de Cyndelle Moreau Gilbert, à compter du 21 mars 2022, au poste de « secrétaire à la division de la gendarmerie » de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent:

DE RATIFIER l'embauche des personnes suivantes, à compter du 19 avril 2022, au poste de « préposés aux communications surnuméraires» de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent:

- Amélie Roy
- Angélic Boucher-Marcil
- Patricia Caya
- Laurence Hamel-Perreault
- Corine Bidégaré

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

POINT 5.2 <u>RÉSOLUTION</u>

Départ à la retraite d'un capitaine

ATTENDU la décision de Monsieur Michel Lefebvre de prendre officiellement sa retraite après quarante-cinq (45) ans de service;

ATTENDU la correspondance de Madame Marie-Ève Mazza, Directrice des ressources humaines, précisant la fin d'emploi de Monsieur Michel Lefebvre au 31 mai 2022;

ATTENDU que Monsieur Michel Lefebvre est capitaine au sein de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent;

ATTENDU que les membres du Conseil d'administration tiennent à remercier ce policier de quarante-cinq (45) années pour le travail accompli tout au long de sa carrière mais, plus particulièrement encore, au sein de la Régie intermunicipale de Police Richelieu-Saint-Laurent;

CA-22-2389



EN CONSÉQUENCE:

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Williams APPUYÉ PAR Monsieur Yves Lessard

ET RÉSOLU:

DE CONFIRMER la fin d'emploi, au sein de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent, de Monsieur Michel Lefebvre et de la rendre effective au 31 mai 2022;

DE REMERCIER chaleureusement Monsieur Michel Lefebvre pour l'ensemble de son travail au sein de la Régie intermunicipale de Police Richelieu-Saint-Laurent;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

POINT 5.3 RÉSOLUTION

Départ à la retraite d'un capitaine

ATTENDU la décision de Monsieur Sylvain Lachapelle de prendre officiellement sa retraite après vingt-quatre (24) ans de service;

ATTENDU la correspondance de Madame Marie-Ève Mazza, Directrice des ressources humaines, précisant la fin d'emploi de Monsieur Sylvain Lachapelle au 31 mai 2022;

ATTENDU que Monsieur Sylvain Lachapelle est capitaine au sein de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent;

ATTENDU que les membres du Conseil d'administration tiennent à remercier ce policier de vingt-quatre (24) années pour le travail accompli tout au long de sa carrière mais, plus particulièrement encore, au sein de la Régie intermunicipale de Police Richelieu-Saint-Laurent;

EN CONSÉQUENCE:

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Martin Damphousse APPUYÉ PAR Monsieur Alexandre Bélisle

ET RÉSOLU:

DE CONFIRMER la fin d'emploi, au sein de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent, de Monsieur Sylvain Lachapelle et de la rendre effective au 31 mai 2022;

DE REMERCIER chaleureusement Monsieur Sylvain Lachapelle pour l'ensemble de son travail au sein de la Régie intermunicipale de Police Richelieu-Saint-Laurent;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-22-2390



CA-22-2391

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

POINT 5.4 RÉSOLUTION

Capitaine à la Division de la Gendarmerie – Confirmation de statut

ATTENDU que le 24 février 2021, par sa résolution CA-21-2234 le Conseil d'Administration de la Régie octroyait à Monsieur Daniel Grégoire la fonction de « Capitaine »;

ATTENDU que par cette même résolution le Capitaine Grégoire était affecté, à compter du 28 février 2021, à la Division Gendarmerie de la Régie;

ATTENDU que cette nomination était assortie d'une période de probation d'une (1) année;

ATTENDU que l'évaluation effectuée par sa supérieur Madame Caroline Loiseau, Inspecteur-Chef, est concluante à l'égard de Monsieur Grégoire;

ATTENDU le rapport de la Directrice des ressources humaines, Madame Marie-Ève Mazza, recommandant que le statut de Monsieur Grégoire soit confirmé:

EN CONSÉQUENCE:

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marilyn Nadeau APPUYÉ PAR Monsieur Mario Lemay

ET RÉSOLU:

DE CONFIRMER le statut de Monsieur Daniel Grégoire à titre de Capitaine de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent et ce, rétroactivement au 28 février 2021;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-22-2392

POINT 5.5 RÉSOLUTION Départ - Policier temporaire

ATTENDU la correspondance de Madame Marie-Ève Mazza, Directrice des ressources humaines, faisant état que la personne suivante a quitté volontairement son emploi de policier temporaire :

Sidney Peixe

ATTENDU qu'il y a lieu de confirmer par résolution cette fin d'emploi;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Sylvain Casavant APPUYÉ PAR Monsieur Normand Teasdale

ET RÉSOLU:

DE CONFIRMER la fin d'emploi au sein de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent de la personne suivante comme policier temporaire et DE LA RENDRE effective au 6 mars 2022;



Sidney Peixe

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-22-2393

POINT 5.6 RÉSOLUTION

Conditions de travail des employés cadres

ATTENDU la présentation réalisée, dans le cadre d'une rencontre préparatoire à la tenue de la séance du Conseil d'Administration, portant sur les négociations qui se sont déroulées pour la modification de certaines conditions de travail des employés cadres de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent;

ATTENDU la recommandation le 9 mars 2022 par le Comité Exécutif d'entériner les modifications et les ajouts à apporter au Recueil des conditions de travail des employés cadres de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Mario Lemay APPUYÉ PAR Monsieur Daniel Plouffe

ET RÉSOLU:

D'ACCEPTER de modifier le Recueil des conditions de travail des employés cadres de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent pour valoir jusqu'au 31 décembre 2025;

D'AUTORISER le Directeur de Police, la Secrétaire-Trésorière et le Président de la Régie à signer l'original du Recueil des conditions de travail des employés cadres de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-22-2394

POINT 5.7 RÉSOLUTION

Promotion poste cadre - Capitaines à la division gendarmerie

ATTENDU les départs à la retraite annoncés par les capitaines Michel Lefebvre et Sylvain Lachapelle;

ATTENDU qu'il y a lieu de procéder à la nomination de deux nouveaux capitaines;

ATTENDU qu'un affichage à l'interne pour le comblement de ces postes s'est tenu du 16 décembre 2021 au 9 janvier 2022;

ATTENDU que nous avons reçu cinq (5) candidatures et trois (3) parmi celles-ci ont été retenues afin de participer au processus comprenant une entrevue devant un comité de sélection interne ainsi qu'une évaluation de compétences administrée par l'École nationale de police du Québec;

ATTENDU que le comité de sélection, composé de Monsieur Richard Gauthier (Assistant-directeur responsable de la gendarmerie), de Madame Caroline Loiseau (Inspecteur-chef à la gendarmerie) et de



Madame Marie-Ève Mazza (directrice des ressources humaines) a retenu les candidatures de Messieurs Jonathan Rafferty et Mathieu Berger;

ATTENDU le rapport présenté par la Directrice des ressources humaines, Madame Marie-Ève Mazza:

ATTENDU qu'il y a lieu d'attribuer aux sergents-détectives Jonathan Rafferty et Mathieu Berger la fonction de capitaine;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alexandre Bélisle APPUYÉ PAR Madame Nadine Viau

ET RÉSOLU:

DE NOMMER, à compter du 1^{er} mai 2022, Messieurs Jonathan Rafferty et Mathieu Berger à la fonction de « Capitaine » de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent;

D'ASSORTIR la présente nomination d'une période de probation d'une (1) année:

D'AFFECTER Messieurs Jonathan Rafferty et Mathieu Berger à ce grade conformément au Recueil des conditions de travail des employés cadres de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent;

D'AFFECTER Messieurs Jonathan Rafferty et Mathieu Berger à la Division gendarmerie de la Régie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

POINT 6 ADMINISTRATION ET FINANCES -- RÉSOLUTIONS

CA-22-2395

POINT 6.1 RÉSOLUTION

Demande de prix 2022-R-007 – Articles de papeterie

ATTENDU que la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent doit faire l'achat, pour l'année 2022, de diverses fournitures de bureau;

ATTENDU que la Régie a procédé, par demande de prix, auprès de trois (3) fournisseurs à savoir :

- BuroPro Citation Inc. (Beloeil, Québec);
- Fournitures de bureau Denis (Longueuil, Québec);
- Librairie Larico (Chambly, Québec);

ATTENDU que deux (2) propositions conformes aux exigences demandées ont été reçues;

ATTENDU le rapport de Madame Nancy Prévost, Acheteur, recommandant de retenir la proposition de « BuroPro Citation Inc. » aux prix unitaires proposés pour un total approximatif de 32 691,08 \$ plus les taxes applicables;



ATTENDU que ces dépenses sont conformes au cadre budgétaire établi pour 2022 plus particulièrement au poste financier numéro 02-210-94-671:

EN CONSÉQUENCE:

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Daniel Plouffe APPUYÉ PAR Monsieur Patrick Marquès

ET RÉSOLU:

D'OCTROYER le contrat pour les articles de papeterie pour 2022 à « BuroPro Citation Inc. », aux prix unitaires proposés, pour un total approximatif de 32 691,08 \$ plus les taxes applicables;

D'AUTORISER la Responsable de la Trésorerie ou, en son absence, la Secrétaire-Trésorière à signer tous les documents pertinents à ce contrat;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-22-2396

POINT 6.2 RÉSOLUTION

Adoption de la liste des comptes à payer

ATTENDU les listes des comptes à payer incluant les registres de chèques et les listes des paiements manuels déposées séance tenante aux points 6.2 a) et b);

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Alexandra Labbé APPUYÉ PAR Madame Maud Allaire

ET RÉSOLU:

QUE les comptes à payer, pour un total de 1 272 065,54 \$ soient acceptés et que la Responsable de la Trésorerie ou, en son absence, la Secrétaire-Trésorière, soit autorisée à en faire les paiements.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

POINT 7

<u>AVIS DE MOTION - PROJETS DE RÈGLEMENT - POLITIQUES -</u> ADOPTION

POINT 8 DÉPÔT DE DOCUMENTS

POINT 8.1 CORRESPONDANCE

I. Soumise au Comité Exécutif du 9 mars 2022 :

Aucune



II. Soumise au Conseil d'Administration du 23 mars 2022 :

14 mars 2022

Commission municipale du Québec

Membres du conseil Régie intermunicipale de police

Richelieu-Saint-Laurent
Re: Audit de conformité –
Transmission des rapports
financiers

POINT 8.2 ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2021

Monsieur Robert Arbour, vérificateur externe, fait la présentation des états financiers 2021 de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent. Il parcourt le document intitulé « Sommaire de l'audit » déposé séance tenante.

La Secrétaire-Trésorière commente par la suite l'analyse des écarts des états financiers 2021.

Il n'y a eu aucun commentaire au terme de la présentation.

Le Président remercie Monsieur Arbour.

POINT 8.3 TABLEAU DES EFFECTIFS

Il est procédé au dépôt du tableau des effectifs.

POINT 8.4 ÉTAT DE LA SITUATION – CLIMAT DE TRAVAIL

Il est procédé au dépôt d'une mise à jour sur l'état de la situation – climat de travail.

POINT 9 VARIA

Aucun sujet additionnel n'est traité.

POINT 10 PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée.

CA-22-2397

POINT 11
<u>RÉSOLUTION</u>
Clôture de la réunion

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marc-André Guertin APPUYÉ PAR Madame Mélanie Villeneuve

ET RÉSOLU:



QUE la séance soit et est levée, tous les points à l'ordre du jour étant épuisés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

NATHALIE GUÉRIN Secrétaire-Trésorière MARTIN DULAC

Président